



## ***ENFANTS VICTIMES DE TRAFIC HUMAIN AU COURS DE L'AN 2024***

### **Traffic des enfants en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> avril 2024 indique qu'en date du 24 mars 2024, Eric Niyogusengwa, âgé de 14 ans, originaire de la colline Karinzi, commune et province Kayanza, a été recruté par Asmani, originaire de la colline Nyabikaranka, commune et province Kayanza. Cet enfant a été recruté en lui disant qu'il va en Tanzanie pour recevoir beaucoup d'argent. Selon des sources sur place, arrivé à la frontière, Asmani a fui en laissant l'enfant à la frontière et l'enfant n'avait qu'à chercher comment retourner chez lui et il a manqué des moyens de déplacement. Ainsi, Eric a été récupéré par Christiane vivant à Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, qui l'a hébergé avant d'être conduit à la fondation Stam Mabanda en date du 2 avril 2024.

### **Deux fillettes victimes de trafic humain en commune Bugarama, province Rumonge**

Le 8 septembre 2024, la Ligue Iteka a reçu une information selon laquelle, le 2 septembre 2024, deux sœurs, Cynthia Irankunda, 16 ans, et Nadine Iteriteka, 14 ans, originaires de la sous-colline Makombe, colline Mugendo, commune Bugarama, province Rumonge, ont été victimes de trafic d'êtres humains. Elles ont été retrouvées à Mugina, commune de Mabanda, à la frontière tanzanienne, alors qu'elles attendaient et tentaient de contacter Jacqueline, la trafiquante qui devait les acheminer vers la Tanzanie. Selon les victimes, Jacqueline, connue pour son implication dans le trafic d'enfants, n'est pas venue les rencontrer de peur d'être arrêtée par l'administration. Grâce à l'aide des leaders et de l'administration, les enfants ont été renvoyées à leur colline, commune et province d'origine. À leur arrivée à Bugarama, la police les a d'abord arrêtées avec Jacqueline Kabura et leur mère, Odile Ntamavukiro, pour mener des enquêtes. Jacqueline Kabiri, membre du parti CNDD-FDD et recruteuse, a avoué avoir pris les enfants avec l'autorisation de leurs parents, mais a profité de leur vulnérabilité pour les envoyer en Tanzanie travailler comme domestiques, ce que les parents ont accepté. Les trois ont été placées en détention pour avoir exposé les enfants à la traite. Les enfants sont rentrées chez elles le 3 septembre 2024.

## **Quatre enfants victimes de trafic d'êtres humains retrouvés en commune Muhanga province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 Septembre 2024 indique qu'en date du 28 août 2024, vers 16heures, sur la colline Kibimba, commune Muhanga, province Kayanza, sous l'ordre de Benoît Ndayizeye, administrateur de la commune Muhanga, le comité mixte de sécurité a fouillé dans la maison du nommé Emmanuel Ndacayisaba, âgé de 28ans, et y a trouvé 4 enfants, Akimana Derrick, âgé de 13ans, fils d'Épisode Mbahonankwa et Suzane Manirakiza, Iranezereza Kevin, âgé de 14ans, fils de Chadrack Nimbona et Odette Ndayiragije, Denis Iteriteka âgé de 13ans, orphelins, élevé par son grand père Nyabenda et Fabrice Nsengiyumva, âgé de 16ans, orphelin qui vit avec son grand frère Philippe Bikorimana.

Selon un témoin oculaire, les quatre enfants ont été recrutés par Ezéchiel Habiyambere âgé de 23ans, en trompant ces enfants qu'il allait leur donner un emploi moyennant beaucoup d'argent puis les a conduits à la colline Kibimba chez Emmanuel et à son tour, Emmanuel devrait les envoyer en Tanzanie chez un patron qui aurait dû leur donner du travail.

En date du 28/08/ 2024, les parents des enfants ont porté plainte à l'administration pour des raisons d'avoir perdus leurs enfants. Selon ces parents, ils avaient des soupçons qu'Ezéchiel recrute des enfants pour les amener en Tanzanie mais sans preuves. C'est un voisin de ces parents qui a dit que la veille, il a vu un de ces enfants étant avec Ezéchiel.

Le comité mixte de sécurité a appelé Ezéchiel. Celui-ci a alors dit que les enfants sont sur l'autre colline Kibimba en préparation pour partir la nuit vers Tanzanie.

Le comité mixte de sécurité s'est rendu chez Emmanuel et y ont trouvé les 4 enfants. Les parents ont fait retourner leurs enfants à la maison et les auteurs présumés de ce trafic sont maintenant au commissariat de police de la province Kayanza.

## **Treize enfants victimes de trafic d'êtres humains en commune Giharo, province Rutana**

Le 11 septembre 2024, une opération policière a permis de déjouer un réseau de trafic d'enfants à la commune Giharo, province Rutana. Treize enfants, âgés de 13 à 16 ans, originaires de différentes collines et communes des provinces Gitega, Rutana et Ruyigi, ont été victimes de ce trafic.

Les victimes :

- Olivier Ntakarutimana, 16 ans, élève en 4ème, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Liévin Nzeyimana, 15 ans, de la colline Mugomere, commune Itaba, province Gitega
- Innocent Ciza, 15 ans, de la colline Mabawe, commune Musongati, province Rutana
- Elvis Nkundimana, 14 ans, de la colline Mabawe, commune Musongati, province Rutana
- Edmond Niyomukiza, 14 ans, de la colline Kugitega, commune Itaba, province Gitega
- Patrick Ndayikengurukiye, 15 ans, de la colline Musenga, commune Butaganzwa, province Ruyigi
- Cédric Manishimwe, 14 ans, de la colline Batye, commune Butaganzwa, province Ruyigi

- Justin Nikundana, 13 ans, de la colline Bugarama, commune et province Ruyigi
- Cédric Niyonsaba, 15 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Egide Niyonyishu, 13 ans, de la colline Kugitega, commune Itaba, province Gitega
- Lionel Nshimirimana, 15 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Arcade Havyarimana, 14 ans, de la colline Kibogoye, commune Itaba, province Gitega
- Fabrice Munezero, 14 ans, de la colline Mabawe, commune Musongati, province Rutana

Les auteurs présumés :

- Lionel Ndikumwenayo, 21 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Fugence Iteriteka, 19 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Cédric Irakoze, 19 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Eric Nihorimbere, 19 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Elvis Nimbona, 19 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Cédric Nsengiyumva, 18 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Eric Nzambina, 27 ans, de la colline Mugomera
- Sylver Kabura, 42 ans, de la colline Mabawe, commune Musongati, province Rutana
- Jean de Dieu Niyonkuru, 19 ans, de la colline Mugomera, commune Itaba, province Gitega
- Ernest Niyongabo, 20 ans, de la colline Gisikara, commune Itaba, province Gitega

### **Quarante personnes dont 20 enfants mineurs extradés par la police Tanzanienne après quelques jours de détention en province Makamba**

Des 40 enfants mineurs de nationalité burundaise ont été extradés par la police tanzanienne jusqu'au poste de la police de l'air et de la frontière de Mugina en commune Mabanda en date du 17 septembre 2024. Selon des informations en provenance de la police ils ont été extradés après plus ou moins 3 jours de détention. Tous ont été interceptés lors d'une rafle policière visant les ménages embauchant des enfants mineurs dans le district de Kasuru.

Ces mineurs disent qu'ils ont été amenés dans ce pays par des Burundais dont un prénommé Lucien, membre du CNDD FDD, qui affirmaient aller les octroyer du travail. Ils expliquent qu'ils ont passés dans différents endroits des provinces frontalières avec la Tanzanie en provenance des provinces d'origine dont certains en début septembre.

Arrivés en République Unie de Tanzanie, un dispatching est effectué au profit des Tanzaniens qui veulent les embaucher. Ces trafiquants n'ont pas été arrêtés par la police Tanzanienne alors qu'ils étaient toujours sur le sol tanzanien selon la police.

Ces enfants extradés disent avoir été détenus dans de conditions extrêmement difficiles en Tanzanie avant leur extradition. La police et l'administration, disent que ces enfants sont arrivés étant faibles, fatigués et affamés sur la frontière. La police de la migration à la frontière de Mugina en commune Mabanda a aidé dans le déplacement de ces mineurs jusqu'au commissariat communal de police Mabanda. Là aussi l'administration de Mabanda n'a pas pu prendre en charge ces enfants à la suite du manque de moyens suffisant dans cette situation improvisée, comme le témoigne nos sources locales. Ces mineurs sont originaires des provinces Karusi, Gitega, Ngozi, Ruyigi et Bururi et disent que les trafiquants de ces mineurs les font passer dans les voies non officielles. L'administration prévoit les faire retourner dans leurs ménages mais en attendant ils vivent dans des conditions précaires où ils passent la nuit à la belle étoile.

IDENTIFICATION DES ENFANTS REFOULES DE LA TANZANIE LE 20 SEPTEMBRE 2024										
N°	NOM ET PRENOM	AGE	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MERE	COLLINE	COMMUNE	PROVINCE	DATE DE DEPART	DATE DE RETOUR	RECRUTEUR
1	IRADUKUNDA ARSTILE	16	NTAHONDEREYE EMMANUEL	NTIRAMPEBA SYLVIE	NGARUZO	RYANSORO	GITEGA	03/09/2024	20/09/2024	CLOVIS
2	NIYIKIZA AMOS	10	MPFAYOKURERA PROSPER	HABONIMANA JOSELYNE	KAREHE	BUGENDANA	GITEGA	08/09/2024	20/09/2024	
3	BIZIMANA JONAS	16	NDINZEMENSHI CHARLES	NDAYIZEYE BEATRICE	MUSHIKANWA	GIHOGAZI	KARUSI	08/09/2024	20/09/2024	
4	NUIMBERE ELIAS	14	NDINZEMENSHI CHARLES	NDAYIZEYE BEATRICE	KAVUMU	GIHOGAZI	KARUSI	10/09/2024	20/09/2024	
5	NGABIREYIMANA CHRISTOPHE	14	MANIRAKIZA JEAN	NDUWIMANA VESTINE	MUSHIKANWA	GIHOGAZI	KARUSI	10/09/2024	20/09/2024	
6	MANANZIGAMIRA GILBERT	14	GAHUNGU OSCAR	MINANI EMELYNE	MUSHIKANWA	GIHOGAZI	KARUSI	14/06/2024	20/09/2029	
7	NIYATWESE BOSCO	16	BIGIRIMANA FRANCOIS	NIYONZIMA CARITAS	MUSHIKANWA	GIHOGAZI	KARUSI	09/09/2024	20/09/2024	
8	NIBITANGA JEAN	16	HAKIZIMANA ELIE	BIGIRIMANA FREDIANE	MUSHIKANWA	GIHOGAZI	KARUSI	12/06/2024	20/09/2024	
9	NIYONKURU ANICET	13	NGENDAKUMANA JEROME	NTIRANDEKURA MARIE	MUHUZO	MARANGARA	NGOZI	16/02/2024	20/09/2024	
10	MUGISHAWIMANA JEAN MARIE	16	NDUWAYO FRANCOIS	KABARENZI ROSETTE	RUYOGORO	TANGARA	NGOZI	09/08/2024	20/09/2024	ELIE
11	NDAYISHIYE ERIC	17	MINANI EZECHIEL	MINANI EMELYNE	GITWA	MWUMBA	NGOZI	22/10/2023	20/09/2024	DESIRE
12	KOMEZAGUSENGA EGIDE	15	NDAYISENGA BARTHAZAR	NGERERANYE ELISABETH	RUYOGORO	TANGARA	NGOZI	07/06/2024	20/09/2024	ELIE
13	NKURUNZIZA ERIC	14	NIYORUGIRA CHARLES	NSAGUYE JEANINE	GITWA	MWUMBA	NGOZI	18/10/2023	20/09/2024	DESIRE
14	NDUWARUGIRA PACIFIQUE	16	SINDAYIGAYA SYLVESTRE	NSHIMIRIMANA LYDUINE	RUYOGORO	TANGARA	NGOZI	09/08/2024	20/09/2024	
15	HAGABIMANA DAVID	17	NDAYIKENGURUKIYE REMEGIE	NTAKARUTIMANA GORETH	RUYOGORO	TANGARA	NGOZI	09/08/2024	20/09/2024	
16	HARABIMANA CLAVER	17	NDORERE DEO	GAKOBWA JOSEHINE	RUYOGORO	TANGARA	NGOZI	10/09/2024	20/09/2024	
17	NISHIMWE CEDRICK	14	NIYONKURU GILBERT	HAKIZIMANA VENANTIE	MUHUZO	MARANGARA	NGOZI	20/02/2024	20/09/2024	
18	NIYOGUSENGA PACIFIQUE	13	NGARAMA EMILE	NSHIMIRIMANA DENISE	MUVUMU	GISURU	RUYIGI	08/09/2024	20/09/2024	
19	MPAWENIMANA RICHARD	14	NYANDWI PASCAL	MANIRAKIZA ESPERANCE	KIGAMBA	GISURU	RUYIGI	08/09/2024	20/09/2024	
20	NDAYISHIMIYE ESRON	14	NTACONKURIKIRA VENANT	NSHIMIRIMANA EVELYNE	MUVUMU	GISURU	RUYIGI	08/09/2024	20/09/2024	
21	NIBUKIMANA SOSTENE	17	TARUKU NESTOR	MINANI BEATRICE	KIGAMBA	GISURU	RUYIGI	06/08/2024	20/09/2024	

## Vingt-neuf personnes dont 14 mineurs expulsés en province Makamba

En date du 18 septembre 2024 vers 23 heures, vingt-neuf burundais dont 16 mineurs expulsés de la Tanzanie dans de mauvaises conditions, ont été déposés à frontière burundo-tanzanienne de Mugina en commune Mabanda où ils sont restés sans assistance. La police tanzanienne les accuse d'être des sans-papiers. Selon des témoins sur place, les Burundais expulsés par la police Tanzanienne viennent dans de très mauvaises conditions et les autorités burundaises ne sont pas préparées pour les accueillir. Ces burundais sont expulsés après une période de détention dans les cachots de la police tanzanienne et arrivent à la frontière sans aucune précaution prise pour les loger, les nourrir ou moyens de déplacement. Les mêmes témoins disent qu'ils dorment à la belle étoile sous le froid, sans couvertures et cela à ventre vides. L'ONG locale FENADEB œuvrant dans la défense des droits des enfants salut la mesure d'extradition de ces jeunes burundais. Elle déplore néanmoins les conditions dans lesquelles ils sont extradés. Cette ONG burundaise demande à l'administration et aux autres partenaires de venir en aide à ces burundais en particulier les mineurs pour pouvoir les rationner, les loger et les réintégrer dans leurs familles respectives.

Ces 29 burundais dont 16 mineurs sont originaires des provinces Ruyigi, Karusi et Ngozi sont jusqu'à présent devant les bureaux de la police de l'aire et des frontières de Mugina affamés et sans assistance.

N°	NOM ET PRENOM	AGE	NOM DU PÈRE	NO DE LA MERE	COLLINE	COMMUNE	PROVINCE	DATE DE DEPART	DATE DE RETOUR	RECRUTEUR	SCOLARITE
1	IRAMBONA STEVE	17	MBANYE EVARISTE	MINANI RENATTE	BUCAMIHIGO	RUHORORO	NGOZI	17/09/2024	19/09/2024		Abandonne en 8ème ECOFO
2	NSHEMEZIMANA Samuel	15	MURYANGO Paul	NAOHABONIMANA Rose	BUCAMIHIGO	RUHORORO	NGOZI	19/08/2024	19/09/2024	THARCISSE	Abandonne en 5ème ECOFO
3	NINZIZA Jesus Marie	16	NDORICIMPA Victor	NDEREYIMANA CONSOLATTE	BUCAMIHIGO	RUHORORO	NGOZI	17/08/2024	19/09/2024	THARCISSE	
4	NIYUKURI Jean Marie	15	BAKANIBONA Eliezer	NIMBONA Evelynne	GISIMBAWAGA	MUTUMBA	KARUSI	27/05/2024	19/09/2024	DUSABE	
5	NIBARUTA ENOCK	16	NDAYIKEJE EVARISTE	HABIMANA Patricie	GISIMBAWAGA	MUTUMBA	KARUSI	27/05/2024	19/09/2024	DUSABE	
6	NIYIZIGAMA Georges	17	NIYIBIGIRA Bernard	NSABIYUMVA Jacqueline	NYABURONDWE	BUTAGANZWA	RUYIGI	19/09/2024	19/09/2024	Arrêté en cour de route entrain de traverser la frontiere	abandon e 1ère ECOFO
7	HAKIZIMANA Eric	17	CISHAHAYO Leonidas	NDAYIZEYE Ledanie	RUGOTI	BUTEZI	RUYIGI	12/09/2024	19/09/2024		
8	IKORIVYIZA JIMMY	17	NIYONZIMA Jean Claude	IMANIRIHO Lina	KIRASIRA	BUTEZI	RUYIGI	12/09/2024	19/09/2024		
9	BAYISENGE Eric	16	WAKATI	KANYANGE	RUGOTI	BUTEZI	RUYIGI	12/05/2024	19/09/2024		
10	ITANGAKUBUNTU Juscale	16	MINANI Jean de Dieu	NIMPAGARITSE Clauthilde	NYABURONDWE	BUTAGANZWA	RUYIGI	19/07/2024	19/09/2024	Arrete en cour de route entrain de traverser la frontiere	abandonne en 5ème ECOFO
11	BUKURU DONATIEN	15	MUPENDA VUMILIA	NTAFAYI PASCASIE	BUTEZI	GIHARO	RUTANA	17/09/2024	19/09/2024		
12	IGIRANEZA CEDRICK	15	NDIRARIHA JEAN BOSCO	SINGIRANKABO GERTHRUDE	MBUZA	MUSONGATI	RUTANA	23/07/2024	19/09/2024	NSIMIRIMANA	
13	NDAYISHIMIYE MELANCE	13	BANZUBAZE Aaron	NGEZAHAYO RIHTA	KIGINA	MBUYE	MURAMVYA	17/8/2024	19/09/2024	TIERRY	Abandonne en 3ème ECOFO
14	NIYONKURU CLAUDE	14	NIYONKURU EMILE	AKIMANA GENEROSE	KIGINA	MBUYE	MURAMVYA	17/08/2024	19/09/2024	TIERRY	

### Six enfants victimes de trafic d'êtres humains en commune Bukemba, province Rutana

En date du 28 septembre 2024, en commune Bukemba, province Rutana, 6 enfants tous de la commune Musongati, province Rutana dont Evariste Niyongabo, âgé de 16 ans, de la colline Mabawe; Jean Claude Iranezereza, âgé de 14 ans, de la colline Mabawe; Albert Ndagijimana, âgé de 14 ans, de la colline Mabawe ; Leonidas Igiraneza, âgé de 13 ans, de la colline Nyanza; Thérance Nishimwe, âgé de 14 ans, de la colline Nyanza, Ezéchiel Niyomwungere, âgé de 13 ans, de la colline Mabawe et un commissionnaire dont Sylvère Sibomana, âgé de 28 ans, de la colline Mabawe, tous de la commune Musongati, province Rutana, ont été arrêtés au niveau de la zone Bugiga par la police en commune Bukemba, province Rutana. Selon des sources sur place, ils se rendaient en Tanzanie à la recherche du travail et étaient dans un Probox ayant comme numéro d'Immatriculation JA0382, en provenance de la direction de la province Gitega vers la province Rutana, en arrivant à Gitaba, la police a tenté d'arrêter ce véhicule en vain. C'est par après que le véhicule a été arrêté à Bugiga en commune Bukemba et ils ont été conduits au cachot du poste de police Gihofi. Le trafiquant a été arrêté puis conduit en prison de Rutana et les enfants sont retournés dans leurs familles respectives.

### Trois garçons victimes de trafic d'êtres humains en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 octobre 2024 indique qu'en date du 5 septembre 2024, en province Cankuzo, trois garçons dont Lionnel Tuyizere, âgé de 11 ans, élève en 3<sup>ème</sup> ; Théogène Mugisha, âgé de 11 ans, élève en 2<sup>ème</sup> et Alexandre Mugisha, âgé de 13 ans, eleve 5<sup>ème</sup>, tous élèves à l'ECOFO Rusigabangazi, DCE Gisagara, ont été conduits en Tanzanie à la recherche du travail par Japhet Nizigiyimana, de la colline et zone Camazi, commune Gisagara.

Selon des témoins oculaires, Japhet a emporté les enfants à Kahama, en Tanzanie et en est revenu seul. Dès son retour, l'auteur présumé a été poursuivi par les parents des victimes en collaboration avec les autorités locales.

L'auteur présumé a préféré quitter sa colline d'origine Camazi pour se réfugier vers la commune Cankuzo. Il a été arrêté en date du 18 septembre 2024 par les instances habilitées et mis au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo. Les parents des victimes ont été convoqués par l'OPJ Gilbert en date du 19 septembre 2024 pour qu'ils puissent porter plainte et fournir des éclaircissements sur ce cas de traite.

### **Cinq enfants victimes de trafic des êtres humains en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2024 indique que vers la frontière de la Tanzanie, en commune Gisagara, province Cankuzo, Thérance Ndayisaba, commissionnaire et cinq mineurs dont Floris Ngabirano, âgé de 16 ans, de la sous-colline Buremera; Japhet Ndayikengurukiye, âgé de 14 ans; Japhet Toyi, âgé de 15 ans, de la sous-colline Buhinda; Servite Bukuru, âgé de 15 ans, de la sous-colline Buhinda et Renovat Nyandwi, âgé de 15 ans, de la sous-colline Buremera, tous de la colline Mugozi, commune et province Cankuzo ont été arrêtés par la police. Ces mineurs allaient en Tanzanie à la recherche de l'emploi et Thérance les transportait.

### **Un enfant travaillant et rentrant sans argent en commune Gisuru, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2024 indique qu'en date du 6 juillet 2023, sur la colline Nyabitaka, commune Gisuru, province Ruyigi, poussé par la pauvreté familiale, Richard Kezakimana, âgé de 13 ans, a été recruté et amené en Tanzanie par Pacifique Nyawenda, âgé de 25 ans et vivant sur la même colline que la victime. Arrivé en Tanzanie à Sengelema, Richard Kezakimana, a été engagé comme gardien de bétail avec un contrat annuel de 350.000 shillings par an. Après le délai convenu, le patron n'a pas donné le salaire en prétextant que ce dernier va compenser les amendes qu'il a payées pendant toute l'année quand les vaches détruisaient les champs des voisins suite à l'inattention de Richard Kezakimana. Selon des sources sur place, c'est en date du 5 juin 2024 que la victime est revenue chez lui, sans argent, après une année de travail et la victime avait abandonné l'école quand elle était en 2<sup>ème</sup> année.

### **Un enfant tabassé et reçu en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 12 novembre 2024, en commune Gisagara, province Cankuzo, Jean Philbert Ndayikeza, originaire de la sous-colline Buryoryo, colline Kivubo, commune Muyinga, province Buhumuza, a été tabassé en Tanzanie par son patron Charles Kalamuji et reçu en commune Gisagara, dans un état critique. Il venait de passer 2 ans en Tanzanie, il avait quitté leur domicile à l'âge de 13 ans, en date du 24 mars 2022, dans la nuit et a passé la nuit chez le commissionnaire Rivuzimana à Gasorwe, et ont pris le chemin vers 4 heures, en date du 25 mars 2022. En arrivant en Tanzanie la même date, Jean Philbert Ndayikeza, a commencé le travail chez son premier patron, dans un milieu appelé Akeza, à Ngara. Après avoir constaté qu'il venait de passer une année sans recevoir son salaire, il a quitté ce travail et s'est dirigé vers ce second patron appelé Charles Kalamuji, en date du 27 mars 2023, et y a trouvé un autre travailleur domestique et son patron l'a dit d'attendre ce domestique terminer sa période de travail afin de commencer le travail. L'enfant a obéi à son patron mais en attendant, il y travaillait dans des travaux champêtres et autres travaux. C'est en

date du 20 février 2024 que cet enfant a commencé le travail en lui disant qu'il va recevoir 350 000 shillings par an. Le patron, Charles Kalamuji a constaté que la période d'une année approche à sa fin et a commencé à accuser l'enfant qu'il a volé trois moutons. C'est en date du 12 novembre 2024 que ce patron l'a réveillé très tôt le matin, en lui disant d'aller ensemble à la recherche de ces moutons mais ce patron avait préparé un autre homme et l'ont ligoté et tabassé, ils ont vu que l'enfant a perdu connaissance et l'ont conduit chez le chef de cette colline de Rurenge, à Mubuga. Ce chef a cherché 8 personnes qui eux aussi l'ont tabassé encore et par après ils ont pris un fer et l'ont blessé au niveau de la jambe. Ils ont vu que l'enfant semblait mourir et son patron Charles Kalamuji, l'a conduit au Burundi à bord d'une moto, en arrivant à Gahumo, la moto a tombé en panne d'une chaîne, et a pu la réparer et continuer le chemin, et a arrêté à Kirehe pour bien la réparer, l'enfant s'est réveillé mais ne pouvait pas se tenir assis seul et a poussé des cris. Des gens qui étaient sur place sont venus voir ce qui se passait et ont demandé à l'enfant pourquoi ces cris, l'enfant leur a dit qu'il a avait été battu et que c'est cet homme même qu'il avait battu et ces gens l'ont arrêté et l'ont conduit au commissariat communal de Gisagara, province Buhumuza tandis que l'enfant a été conduit au CDS Gishungo où il a été alité.

### **Un enfant victime de traite en commune Mubimbi, province Bujumbura**

En date du 7 décembre 2024, sur la colline Muhororo, commune Mubimbi, province de Bujumbura, Anabella Nimfasha, âgée de 13 ans, fille d'Alexis Niyoyandemye et Clémence Niyonzima, a été retrouvée par la population errant au marché de cette colline. Selon des témoins oculaires, elle a été transportée en bus depuis Ngozi-Kinyami jusqu'à Muhororo où elle a été recrutée comme domestique par un certain Léonce Ngendakuriyo, également résident de la colline Muhororo. Ce dernier a organisé et payé son transport. La jeune fille affirme avoir travaillé pendant un mois sans recevoir de salaire et lorsqu'elle a réclamé ce qui lui était dû, elle a été accusée de vol et a été licenciée.